

Résumé des caractéristiques du produit pour une famille de produits biocides

Nom: ANTI-GERM HYDROGEN PEROXIDE BASED DISINFECTANTS PRODUCT FAMILY PT4, PT5

Type(s) de produit: TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Numéro de l'autorisation: FR-2021-0034

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0017276-0000

Table des matières

Partie 1. - Premier niveau d'information	1
1. Informations administratives	1
2. Composition et formulation de la famille de produits	2
Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP	3
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Méta RCP 1	3
2. Composition du méta-RCP	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	4
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	5
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	10
6. Autres informations	12
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	12
1. Informations administratives sur le méta-RCP - Méta RCP 2	13
2. Composition du méta-RCP	14
3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP	14
4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP	14
5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP	16
6. Autres informations	18
7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP	18

Partie 1. - Premier niveau d'information

1. Informations administratives

1.1. Nom

ANTI-GERM HYDROGEN PEROXIDE BASED DISINFECTANTS PRODUCT FAMILY PT4, PT5

1.2. Type(s) de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

1.3. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	HYPRED SAS
	Adresse	55, boulevard Jules Verger 35803 DINARD France
Numéro de l'autorisation	FR-2021-0034	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0017276-0000	
Date de l'autorisation	13/08/2021	
Date d'expiration de l'autorisation	28/06/2031	

1.4. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Kersia Deutschland GmbH
Adresse du fabricant	Oberbrühlstraße 16-18 87700 Memmingen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Oberbrühlstraße 16-18 87700 Memmingen Allemagne

Nom du fabricant	HYPRED France S.A.S.
Adresse du fabricant	Zone Industrielle Le Roineau 72500 Vaas France
Emplacement des sites de fabrication	Zone Industrielle Le Roineau 72500 Vaas France

Nom du fabricant	Kersia Hungary Kft
Adresse du fabricant	Rákóczi u. 98 4400 Nyíregyháza Hongrie
Emplacement des sites de fabrication	Rákóczi u. 98 4400 Nyíregyháza Hongrie

1.5. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1315 - Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Belinka Perkemija, d.o.o.
Adresse du fabricant	Zasavska cesta 95 1231 Ljubljana-Črnuče Slovénie
Emplacement des sites de fabrication	Zasavska cesta 95 1231 Ljubljana-Črnuče Slovénie

Substance active	1315 - Peroxyde d'hydrogène
Nom du fabricant	Evonik Resource Efficiency GmbH
Adresse du fabricant	Rellinghauser Strasse 1 – 11 45128 Essen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Rodenbacher Chaussee 4 63457 Hanau Allemagne

2. Composition et formulation de la famille de produits

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition de la famille

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	5 - 35

2.2. Type(s) de formulation

AL : Autre liquide

AL : Autre liquide SL : Solution concentrée

Partie 2. - Deuxième niveau d'information - méta-RCP

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Méta RCP 1

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-1

1.3 Type(s) de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35 - 35

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL : Autre liquide SL : Solution concentrée

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Peut aggraver un incendie; comburant

Nocif en cas d'ingestion.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.

Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles ...

Éviter de respirer les .

Se laver soigneusement après manipulation.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS D'INGESTION:Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau et au savon.

EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/... en cas de malaise.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

Rincer la bouche.

En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés. Et les laver avant réutilisation.

En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Garder sous clef.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des emballages alimentaires

Type de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfection des emballages alimentaires

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: - autre
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: -

Nom scientifique: -autre
Nom commun: Levures
Stade de développement: - autre

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Système clos
Description détaillée:
Méthode d'application: pulvérisation en système fermé
Température d'utilisation ≥ 200 ° C
Conditions de propreté

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: -
Dilution (%): 0
Nombre et fréquence des applications:
Produit prêt à l'emploi.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Dimensions et matériaux d'emballage

Professionnel

Bidon, fûts, IBC (PEHD): 5-1100 kg.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Remplir les emballages dans des réservoirs de stockage à l'aide d'un système de dosage automatisé. Alternativement, raccorder les emballages avec le système fermé dans lequel le processus de désinfection est effectué.
- Après la désinfection, les emballages désinfectés sont automatiquement séchés à l'air avant utilisation.
- L'utilisateur du produit biocide doit effectuer une validation biologique avec un organisme d'essai approprié (par exemple des spores de *Geobacillus stearothermophilus*) au moins une fois pour garantir l'efficacité du processus de désinfection utilisé.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Une aération suffisante via une ventilation locale aspirante et une ventilation mécanique générale doit être assurée.
- Le produit ne doit être transféré dans des conduites fermées qu'après mélange et chargement. Les flux ouverts de produit et d'eaux usées ne sont pas autorisés.
- Des mesures de rejet de peroxyde d'hydrogène sur le lieu de travail avec un équipement de mesure approprié doivent être effectuées lors de la mise en œuvre de l'usine d'emballage aseptique, à intervalles réguliers (intervalles annuels recommandés) et après tout changement réalisé sur le dispositif. Les réglementations nationales relatives aux mesures sur le lieu de travail doivent être respectées.
- En cas de maintenance, aucune personne (hormis l'opérateur) ne doit être présente à proximité des machines d'emballage.
- En cas de maintenance de l'usine d'emballage aseptique (par exemple lors du nettoyage manuel, incidents techniques ou réparation), des EPI appropriés (équipement de protection respiratoire, gants de protection chimique, combinaison de protection chimique (au moins de type 6), protection des yeux) sont nécessaires.
- Le type de masque respiratoire et de filtre (lettre de code, couleur) doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations produit. Le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection de surfaces en contact avec des denrées alimentaires par remplissage manuel

Type de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfection des surfaces en contact avec des denrées alimentaires alimentaires en circuit fermé.

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: - autre
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: - autre

Nom scientifique: - autre
Nom commun: Levures
Stade de développement: - autre

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: remplissage manuel

Description détaillée:

Le produit est ajouté à l'eau en circulation par remplissage manuel

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: -

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:

2% v/v - 15 min de temps de contact (60°C)

	<p>0,5% v/v - 6 h de temps de contact (40°C)</p> <p>Conditions de propreté.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, fûts, IBC (PEHD): 5-1100 kg.

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

<ul style="list-style-type: none"> - Ajuster la solution de désinfection dans le système à une concentration d'utilisation finale de 0,5% ou 2,0% de produit, selon la température et le temps de contact. - Utiliser uniquement dans les systèmes pré-nettoyés. - Après le temps de contact requis, rincer les tuyaux et machines avec de l'eau potable.
--

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Désinfection des surfaces en contact avec des denrées alimentaires – Application automatique

Type de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfection des surfaces en contact avec des denrées alimentaires en circuit fermé (CIP)

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: - autre
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: - autre

Nom scientifique: - autre
Nom commun: Levures
Stade de développement: - autre

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: remplissage automatique

Description détaillée:

Le produit est ajouté à l'eau en circulation par remplissage automatique

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: -

Dilution (%): -

Nombre et fréquence des applications:

2% v/v - 15 min de temps de contact (60°C)

0,5% v/v - 6 h de temps de contact (40°C)

Conditions de propreté.

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon, fûts, IBC (PEHD): 5-1100 kg.

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Ajuster la solution de désinfection dans le système à une concentration d'utilisation finale de 0,5% ou 2,0% de produit, selon la température et le temps de contact.
- Utiliser uniquement dans les systèmes pré-nettoyés.
- Après le temps de contact requis, rincer les tuyaux et machines avec de l'eau potable.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 1

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions fournies ou ajouter le conseil de prudence.
- Respecter les conditions d'utilisation du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
- Informer le titulaire de l'inscription si le traitement est inefficace.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Le processus de dilution doit être effectué à l'aide d'un système de dosage automatique.
- Porter des gants de protection résistant aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- L'utilisation à minima d'un tablier de protection ou d'une combinaison de protection (au moins de type 6, EN 13034) lors de la manipulation du produit est obligatoire.
- L'utilisation d'une protection oculaire lors de la manipulation du produit est obligatoire.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 18 mois.
- Stocker à une température inférieure à 40°C.

6. Autres informations

-

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

ANTI-GERM WP 35	Marché: FR
ANTI-GERM DES OXI-35 SPRAY	Marché: FR
ANTI-GERM DES OXI-35 BATH	Marché: FR
AG/WP35 TC 1	Marché: FR
AG/WP35 TC 3	Marché: FR
AG/WP35 TC 4	Marché: FR
AG/WP35 TCS	Marché: FR

ANTI-GERM WP 35 TC1	Marché: FR
ANTI-GERM WP 35 TC3	Marché: FR
ANTI-GERM WP 35 TC4	Marché: FR
ANTI-GERM WP 35 TCS	Marché: FR
Numéro de l'autorisation (Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 - Autorisation nationale) FR-0017276-0001 1-1	

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	35

1. Informations administratives sur le méta-RCP

1.1. Identificateur du méta-RCP

Méta RCP 2

1.2. Suffixe du numéro d'autorisation

1-2

1.3 Type(s) de produit

TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

2. Composition du méta-RCP

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du méta-RCP

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	5 - 5

2.2. Type(s) de formulation du méta-RCP

Formulation(s)

AL : Autre liquide

3. Mentions de danger et conseils de prudence du méta-RCP

Mention de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Se laver ... soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

4. Utilisation(s) autorisée(s) du méta-RCP

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection par voie aérienne (brumisateurs) dans les industries agro-alimentaire

Type de produit	TP04 - Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfection par voie aérienne (brumisateurs) dans les industries agro-alimentaires.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: - autre Nom commun: Bactéries Stade de développement: - autre</p> <p>Nom scientifique: - autre Nom commun: Spores bactériennes Stade de développement: - autre</p> <p>Nom scientifique: - autre Nom commun: Levures Stade de développement: - autre</p> <p>Nom scientifique: - autre Nom commun: Champignons Stade de développement: - autre</p>
Domaine d'utilisation	Intérieur Intérieur
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Brumisation Description détaillée:</p> <p>Désinfection par voie aérienne (brumisateurs).</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 12 mL/m³ Dilution (%): - Nombre et fréquence des applications: 12 mL de produit / m³ en combinaison avec un brumisateur (taille médiane des gouttelettes de 1 à 15 µm de diamètre)</p> <p>Temps de contact : 6 h Conditions de propreté</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bidon, fûts, IBC (PEHD) : 5-1100 kg

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 2

5. Instructions générales d'emploi du méta-RCP

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions fournies ou ajouter le conseil de prudence.
- Respecter les conditions d'utilisation du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
- Pour une utilisation dans des pièces d'un volume de 30 à 150 m³.
- Enlever toute denrée alimentaire avant le traitement.
- Remplir le réservoir du brumisateur avec le produit prêt à l'emploi ou connecter le tambour avec la pompe (d'aspiration) du brumisateur.

- Quitter et rendre hermétique la pièce. Ne pas rentrer dans la pièce pendant le processus de brumisation.
- Pour une application dans des enceintes sèches et préalablement nettoyées, à température ambiante.
- Avant le traitement, ouvrir les tiroirs, les placards, les portes d'armoires, etc. pour permettre l'exposition au peroxyde d'hydrogène.
- Une validation biologique avec le dispositif à utiliser doit être effectuée au préalable par l'utilisateur du produit pour chaque pièce désinfectée par brumisation (ou dans une salle « standard » appropriée, le cas échéant). Après quoi le protocole de désinfection par brumisation des locaux peut être mis en œuvre.
- Après la désinfection, la pièce doit être ventilée.
- Informer le titulaire de l'inscription si le traitement est inefficace.

5.2. Mesures de gestion des risques

- L'utilisation d'un doseur pour le chargement manuel est recommandée.
- La désinfection ne doit être lancée qu'avec une temporisation (interrupteur, appareils mobiles) ou de l'extérieur pour éviter tout contact avec le désinfectant.
- La salle doit être scellée et la réentrée doit être empêchée pendant la désinfection. Il doit être indiqué qu'un processus de désinfection est en cours (information des autres travailleurs).
- La réentrée n'est autorisée que lorsque la concentration dans l'air est tombée en dessous de la valeur de référence (AEC).
- Après l'application, la pièce doit être ventilée, de préférence par ventilation mécanique. La durée de la période de ventilation doit être établie par des mesures avec un équipement de mesure approprié. Dans les cas où une réentrée est nécessaire avant qu'une ventilation suffisante n'ait eu lieu, un EPI approprié (équipement de protection respiratoire, gants de protection chimique, combinaison de protection chimique, protection oculaire) peut être nécessaire.
- Le type de masque respiratoire et le type de filtre (lettre de code, couleur) doivent être spécifiés par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit. Le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit.
- L'utilisation d'une protection oculaire lors de la manipulation du produit est obligatoire.
- Des gants de protection résistants aux produits chimiques pendant la phase de manipulation du produit sont recommandés (le matériau des gants doit être spécifié par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- En cas d'inhalation : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.

- En cas de contact avec la bouche/ingestion : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

--

6. Autres informations

- L'efficacité a été démontrée avec un procédé de désinfection possédant un débit de 2,7 ml / min / m³ selon la norme NF T72-281.

7. Troisième niveau d'information: produits individuels dans le méta-RCP

7.1 Nom commercial/noms commerciaux, numéro d'autorisation et composition spécifique de chaque produit individuel

Nom commercial

ANTI-GERM DES OXI AIR	Marché: FR
-----------------------	------------

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0017276-0002 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	5

Nom commercial

ANTI-GERM DES OXI AIR-S

Marché: FR

Numéro de l'autorisation

(Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3 -
Autorisation nationale)

FR-0017276-0003 1-2

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Peroxyde d'hydrogène		Substance active	7722-84-1	231-765-0	5
